

## L'ÉTAT FRANÇAIS ET SA VALEUR D'IDEAL POUR NOUS

---

“Il n'est pas conforme à l'intérêt général que dans un État où, comme en Angleterre ou en Autriche, les races sont diverses, une seule étouffe les autres et gouverne.”

Étienne LAMY.

Tout homme, par le seul fait qu'il est homme, a le droit de vivre dans le plein épanouissement de ses facultés et de ses moyens, dans la latitude où l'exercice de ses prérogatives ne va pas à l'encontre des lois divines et humaines.

Il a le devoir de cultiver en lui et de développer, le plus qu'il lui est possible, tout ce qui constitue sa personnalité : la force et la santé de son corps, et plus particulièrement la partie la plus noble de lui-même, son âme avec les belles facultés qui la distinguent : l'intelligence et la volonté. Il parvient ainsi à la virilité intellectuelle qui confère à la créature raisonnable le privilège d'avoir une sorte d'empire sur elle-même, et de se déterminer librement vers le but qui lui est assigné. C'est le langage de saint Thomas : “*Creatura rationalis habet dominum suum, ... libere se agens ad operationem*”.

L'homme met ainsi à profit toutes les puissances et toutes les ressources que Dieu a déposées dans sa nature. Il pourvoit lui-même à sa subsistance, devient capable de lutter, de s'étendre, d'exercer autour de lui une action, qui elle-même suscite la vie. L'homme, disait Ollé-Laprune, “n'a tout son prix que si, par l'effort constant de sa

libre volonté, il a fait son œuvre propre et personnelle. Autrement ce n'est qu'un enfant: on peut admirer en lui les dons de la nature, on ne l'estime pas lui-même".

Mais si l'homme retire de si grands avantages à développer sa personnalité morale, ne trouve-t-il pas profit à cultiver sa personnalité nationale? N'y a-t-il pas dans sa vie une période où sa nationalité ne doit plus ressembler à un état d'enfance dépourvu de toute conscience propre?

Le colonialisme est un état de sa nature transitoire. Il dure pourtant depuis trois cents ans pour nous. Des familles françaises vinrent s'établir sur nos bords, y multiplièrent leurs générations. Elles dépendirent de la France pendant cent-cinquante ans. Un cataclysme vint arrêter la croissance du pays, quand le drapeau blanc ferma son aile pour repasser les mers. Un nouveau maître s'empara de nous. Livrée à la souveraineté d'un peuple rival, privée de tous les moyens de recrutement, de ravitaillement, soumise à toutes les tentations, à toutes les influences, à tous les efforts de coercition et de séduction de nature à lui faire perdre ses éléments constitutifs, notre nationalité aurait pu succomber à cette formidable épreuve. On nous le prédisait, et l'on prévoyait le jour où nous serions fusionnés, assimilés, anglicisés. Nous avons résisté à tout; nous avons survécu; nous avons travaillé sans relâche au développement de notre race. C'était notre droit.

"Si, comme dit Taparelli, la nationalité consiste dans l'unité sociale obtenue au moyen de l'identité d'origine, de territoire, de langage et d'institutions publiques, pour développer et perfectionner la nationalité, il suffit de développer l'unité sociale, la communauté de langue et d'origine, de territoire et d'institutions. L'unité se peut développer de deux manières, voulues l'une et l'autre par la nature de l'homme: par voie de propagation, comme quand une

famille en se multipliant devient un peuple; par voie d'association, comme pour les peuples qui se réunissent (se fondent ensemble) et constituent une nation. L'unité se perfectionne, en perfectionnant toutes les institutions, surtout politiques qui tendent à unir dans une même pensée, un même sentiment et jusque dans les mêmes habitudes extérieures, les divers membres de l'association.

La communauté d'origine s'étend et se perfectionne en défendant la société contre l'invasion étrangère, en protégeant ses droits domestiques, particulièrement la sainteté du lien conjugal, source constante de descendance légitime.

La défense du territoire contre les armées étrangères sert aussi à maintenir l'unité de langage; mais celle-ci deviendra encore plus forte et plus étendue en inspirant aux générations l'amour et le respect des générations antérieures et de leurs traditions, ces traditions prenant dans la parole un corps et une âme nationale, se transmettent aux descendants sous leur forme patriotique, quand ceux-ci ne sont pas dupes et victimes de la manie, de l'engouement des importations politiques. L'unité de la langue se développe aussi par l'usage officiel dans les institutions publiques, en obligeant tous les citoyens à s'en servir et à s'y perfectionner.

En quatrième et dernier lieu, l'unité territoriale se développera, se perfectionnera, en veillant sans cesse à saisir l'occasion d'étendre le territoire dans les limites naturelles, sans léser aucun droit."

Nous, descendants des Français sur cette terre d'Amérique, nous avons dans une large mesure réalisé ces conditions. Sans doute que nous avons à déplorer la perte de nombreux compatriotes qui se sont exilés sous le drapeau voisin; mais les familles, qui se sont multipliées chez nous, ont gardé la langue et le sol natal. Mais avons-nous le droit de rester indifférents en face de notre avenir national ?

N'avons-nous pas un immense travail à accomplir pour nous préparer un lendemain digne d'une nation adulte, qui, sans aucune provocation de sa part, peut être appelée demain à devenir indépendante? C'est l'évolution logique de l'autonomie canadienne vers la souveraineté.

Dans son étude sur les nationalités publiée dans le beau volume "Un siècle 1800-1900", Etienne Lamy dans une grande synthèse nous montre comment les nations naissent, grandissent, parviennent à la maturité, tombent en décadence et meurent parfois. Il y a une action que les peuples exercent les uns sur les autres; nous voyons des races dominantes et des races dominées; mais celles-ci finissent par se former une personnalité; c'est tout gain pour l'humanité, parce qu'elles apportent des énergies, des vertus, des aptitudes qui demeureraient étouffées, sans cette formation d'une âme nationale. La société serait appauvrie si les races arrêtées dans leur développement spontané ne lui préparaient de moissons nouvelles; et "plus demeureront nombreux les peuples sous le joug, et lourd le joug des peuples dominants, plus seront grandes les pertes de la civilisation."

"D'où résulte", poursuit-il, "que l'autonomie de chaque race adulte n'est pas seulement le droit de chacun et la condition normale de sa vie propre mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre dans le genre humain.

"Mais quel indice révèle avec certitude que dans ce genre humain, tel groupe doit former une personne distincte, et qu'il est temps de servir par son indépendance la civilisation? L'unité de sang, de langue, de foi, d'histoire de pays, de mœurs, d'intérêts est sans doute la force préparatrice des groupes nationaux".

Nous nous posons la question. A nos lecteurs d'en chercher la solution. Où en sommes-nous dans le développement de ces divers éléments constitutifs d'un peuple ?

D'abord, sommes-nous attachés au territoire qui est nôtre, comme il convient ? N'avons-nous pas perdu par un colonialisme poussé à l'excès l'amour de la patrie ? Nos regards se sont dirigés tantôt vers la France, tantôt vers l'Angleterre. Incapables de penser par nous-mêmes, nous nous tournions instinctivement vers nos mères-patries pour recevoir des directives et des formules toutes faites. C'est surtout pendant la dernière guerre que l'on a voulu d'une façon absurde nous créer à l'égard de la France des obligations qui n'ont jamais été reconnues, qui ne peuvent exister entre deux nations politiquement indépendantes, l'une de l'autre, quelles que soient les affinités de leur tempérament, de leurs idéaux, voire la communauté d'origine, de sang et de langue. On nous a poussés vers l'Angleterre pour trouver le mot d'ordre sur les bords de la Tamise. Là non plus, nous ne pouvons prendre racine. La nation canadienne-française est née sur les bords du Saint-Laurent. Elle s'y est développée. N'est-il pas temps qu'elle élise enfin domicile au Canada et au Canada seulement ? C'est la véritable notion de l'amour du pays. Autrefois la patrie de chaque homme était, dit Fustel de Coulanges, "la part du sol que sa religion domestique ou nationale avait sanctifiée, la terre où étaient déposés les ossements de ses ancêtres et que leurs âmes occupaient. La petite patrie était l'enclos de la famille avec son prytanée et ses héros, avec son enceinte sacrée et son territoire marqué par la religion".

Si nous voulons développer notre personnalité nationale, il nous faut refaire notre conception du territoire et de l'amour qu'on doit lui porter.

...La Patrie est le lieu  
Où l'on aime sa mère, où l'on connut son Dieu !  
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,  
Où sont les tombeaux des êtres que l'on pleure.

Et que l'on ne dise pas que cette réalité est contraire aux principes d'une saine philosophie. Ici encore, le développement de cet élément constitutif de notre nationalité est conforme à la raison. L'espoir d'être un jour un peuple nous force à revenir à la véritable conception de l'amour de la patrie, qui tient compte de ce que nous devons à Dieu, à l'humanité, à la famille, à nous-mêmes.

Chez les anciens, l'on a connu les mauvais jours du despotisme de la nationalité avec le mépris absolu de l'humanité: ce fut un des fruits du particularisme païen. A ce particularisme farouche de l'ancienne Rome succéda le cosmopolitisme vague des stoïciens, puis celui des faux humanitaires. Aujourd'hui le vent de l'impérialisme souffle sur nos têtes.<sup>1</sup> On veut nous déraciner du sol natal; et l'on taxe d'égoïsme ceux qui veulent que l'on s'attache d'abord à l'amour de sa famille, de sa patrie, de l'humanité ensuite.

Si je suis canadien-français, c'est que je suis de telle famille et de telle ville ou village. La famille n'est qu'une patrie commencée, comme celle-ci n'est qu'une famille agrandie, et l'humanité une extension de la patrie. Qui

---

<sup>1</sup> Il nous plaît de citer ces paroles si autorisées de Mgr L.-A. Paquet dans son dernier volume "Études et appréciations", Thèmes sociaux, p. 196. Il dit en parlant de l'impérialisme: "Aucune nation capable de se gouverner elle-même ne porte sans frémir le joug d'un conquérant. L'instinct d'indépendance est ancré au cœur des peuples. Et si certaines circonstances, certains droits historiques peuvent, parfois, imposer à cet instinct de justes lois, il n'en est pas moins conforme aux desseins de la nature et aux aspirations communes que les sociétés se développent dans le sens de leur autonomie.

Cette tendance naturelle ne peut être contrariée sans un malaise souvent très profond.

Et là même où l'impérialisme n'engendre pas de révolution, il crée de sérieux obstacles à la paix sociale."

accuserait Bossuet d'égoïsme pour avoir dit: "Tout l'amour qu'on a pour soi-même, pour sa famille et ses amis, se réunit dans l'amour qu'on a pour sa patrie où notre bonheur et celui de nos familles et de nos amis est renfermé"? Une âme bien faite — et nous souhaitons que toutes les âmes canadiennes le soient — ne supprime pas la famille pour fortifier le patriotisme comme le voulait Platon; elle ne s'élève pas à l'amour de l'humanité sans passer par l'amour de la patrie, comme le veulent certains modernes.

Elle préfère Bacon qui écrit: "L'amour de la patrie commence à la famille et les vertus domestiques sont le meilleur apprentissage des vertus civiles. Elle conserve et développe le culte de la patrie en dépit de ces cosmopolites que Rousseau flétrissait, lorsqu'il dit: "Ils vont chercher au loin des devoirs qu'ils dédaignent de remplir chez eux".

Que notre idéal à nous, soit de développer un culte de la patrie également éloigné du fanatisme exclusif des païens et du cosmopolitisme insensé des sans-patrie!

Avec l'amour du territoire nous devons garder soigneusement le culte de notre langue. Savons-nous assez que nous avons des devoirs envers elle, comme envers la patrie même, et qu'il faut défendre l'intégrité de l'esprit français comme l'intégrité du territoire?

La langue est la patrie spirituelle. "C'est par la langue maternelle que nous entrons en rapport avec les concepts dont s'alimente notre esprit, par elle que nous sommes initiés au secret des sciences, de la littérature, de la philosophie, et nous ne pouvons aimer la culture intellectuelle, source d'une si haute perfection, de jouissances si nobles, sans aimer la langue nationale, dont nous usons pour l'acquérir et que nous employons aussi comme un véhicule pour

répandre les idées qui sont le prolongement glorieux de notre âme".<sup>2</sup>

Ce qui est vrai pour la France, l'est également pour nous. Nous devons jalousement garder chez les nôtres la communauté de langue pour établir ces liens plus étroits et plus intimes qui doivent exister entre les citoyens d'une même patrie. Et quand cette langue est sa majesté la langue française, elle a des droits spéciaux de survivance.

Dans sa conférence sur le génie latin, Brunetière fait remarquer que les nations se font d'elles-mêmes. "Rome," dit-il, "a conquis la Gaule en la civilisant, en l'associant moins de cent ans après Auguste, à l'empire du génie latin. Si nous sommes devenus des latins, c'est que nous l'avons voulu, et la preuve, Messieurs, c'est que nous ne sommes pas plus tard devenus des Germains, ni des Arabes, deux conquérants dont il s'en est peut-être établi sur notre sol autant et plus que de Romains. Nous ne sommes pas devenus non plus des Anglais. Fidèles à notre premier choix nous avons latinisé, pour le nationaliser tout ce que nous avons pu réaliser depuis lors de progrès ou d'acquisition de toute nature, intellectuelle ou morale, politique ou sociale'.

Établis sur les bords du Saint-Laurent et passés par la conquête sous le régime de l'Angleterre, nous ne sommes pas encore anglicisés. Toute notre histoire depuis 1763 s'explique par la persistance de notre effort à maintenir, à revendiquer, à défendre notre caractère français, notre latinité, contre les envahisseurs du dehors ou les ennemis du dedans.

Ne devons-nous pas un jour recueillir le fruit de tant de travaux? Canadiens français, nous avons notre patrie,

<sup>2</sup> Janvier, Exposition de la morale catholique, La charité, Carême 1914.

nous avons notre langue. Nous croyons que la Providence nous appelle à former au Canada un État français, parce que l'Amérique du Nord devrait avoir elle aussi, sa France, avec son idéal propre et ses aspirations, avec la langue française qui emprunte son élégance, sa clarté, sa simplicité aux Grecs et aux Romains, mais qui emprunte sa force, son vif éclat, les tours les plus frappants de son intelligence, les images les plus sublimes à la Bible où elle puise à pleine main. Pendant quinze siècles, elle s'est imprégnée de christianisme. Elle est essentiellement catholique. Elle possède encore une pensée, une volonté, une vie catholiques. Nous voudrions la faire progresser dans l'Amérique du Nord.

Nous avons conscience qu'en développant notre "intégrité française," nous travaillons à développer "notre intégrité catholique". Le progrès de l'une est intimement lié au plus complet épanouissement de l'autre. Elle n'est plus à refaire ici la thèse de la langue, gardienne de la foi. La première des langues dites romanes, née directement du grec et du latin, est de trop pure essence chrétienne pour ne pas continuer de prêcher chez nous la doctrine du Christ que ses vocables ont annoncée aux fidèles, redite aux aïeux à tous les phases de leur histoire. Aujourd'hui elle n'a pas seulement à vivre sur ses conquêtes, elle aspire à les étendre; elle veut accroître ses forces pour faire face à ses destinées.

Au surplus, la foi qui remporte les victoires, paiera amplement de retour la langue française qui se met à son service.

Les catholiques de France reconnaissent que le plus beau présent, après la foi, que la Rome chrétienne ait fait à leur pays, c'est la culture latine. Par elle, admettent-ils leur est parvenue la civilisation attique transportée sur les bords du Tibre, idéalisée par l'Évangile. Notre foi vécue

nous aidera à conserver cette civilisation supérieure sur notre territoire français. C'est elle en effet qui crée la plus forte unité entre nos compatriotes. Des observateurs sérieux, auxquels pourtant cette vision surnaturelle manqua, n'ont pu s'empêcher de le constater avec une froide impassibilité. L'un d'eux s'est un jour inquiété du dilemme suivant.<sup>3</sup> "Ou bien les Canadiens français resteront étroitement catholiques, et alors ils auront dans leur isolement un peu archaïque, quelque peine à suivre la rapide évolution du Nouveau-Monde; ou bien ils laisseront se détendre les liens qui les unissent à l'Église, et alors, privés de la cohésion merveilleuse qu'elle leur donne, plus accessibles aux pressions étrangères, ils verront peut-être de graves fissures se produire dans le bloc séculaire de leur unité". Ce que nous voulons retenir de cette constatation, ce sont les services que la foi nous a rendus en conservant notre unité sociale.

Qu'elle ne perde rien de sa vigueur à l'heure où plus que jamais nous devons mettre en culture tous les éléments constitutifs d'une nationalité qui prend conscience d'elle-même!

Au surplus, Taparelli lui-même souligna "les avantages inestimables que la nationalité retire des liens par lesquels elle est unie à l'Église ainsi que la noblesse de cette dépendance à laquelle elle soumet les élans de son patriotisme en le sanctifiant dans les eaux du baptême".

C'est qu'en effet l'Église renferme en elle-même des éléments très puissants pour conserver et perfectionner cette unité de race, de territoire, de langue, d'institutions d'où doit résulter l'unité sociale qui fait vivre un peuple et lui crée une personnalité nationale.

<sup>3</sup> *Le Canada, (Les deux races)*, André Siegfried

Principe de l'ordre, elle respecte tous les droits; avec son sens profond de la tradition, elle protège dans chaque peuple les éléments de sa nationalité. Benoît XV n'était que l'écho de la grande voix de ses prédécesseurs quand il défendait notre langue nationale.

Avec son esprit de conquête, l'Église fait pénétrer son influence dans les institutions civiles et politiques. Elle introduit partout cette unité dont elle est dépositaire, de par le droit divin: unité de croyance, unité d'espérance, unité d'intérêts et d'affections, unité qui pénètre les intelligences et les volontés par un ensemble de dogmes et de préceptes qui s'emparent de l'âme et la dirigent vers sa fin suprême. Et précisément, "cherchant d'abord le royaume de Dieu et de sa justice" elle travaille par surcroît au bonheur temporel des peuples.

Au tombeau de Pasteur, on lit gravées sur la muraille, ces paroles que ce grand chrétien prononça sous la coupole de l'Académie :

"Heureux qui porte en soi  
Un Dieu, un idéal de beauté,  
Et qui lui obéit  
Idéal de l'art, Idéal de la science,  
Idéal de la patrie,  
Idéal des vertus de l'Évangile".

Cet idéal fut continuellement devant les yeux de l'illustre savant: il le soutint aux heures difficiles pour accomplir ses glorieuses destinées. Puisse-t-il être celui de chacun des nôtres. Car, suivant la remarque de Roosevelt, "un homme est sans valeur s'il n'a pas en lui une haute dévotion à un idéal".

Mais si l'idéal est nécessaire à chaque individu pour que ses forces arrivent à leur perfectionnement et donnent leur maximum de rendement, il n'est pas moins urgent que chaque nation ait son idéal pour diriger ses efforts aux

heures les plus sombres de son existence, et coordonner toutes ses pensées, toutes ses affections, toutes ses activités.

Canadiens-français, *Sursum corda!* Quel est votre idéal? Qu'est-ce que la divine Providence vous réserve? Avons-nous le soin de tenir devant nos yeux un programme de vie pour montrer à la volonté ce qu'elle doit vouloir? Il s'agit de nous préparer en faisant le devoir de chaque jour, sans faiblesse, sans forfanterie, le front haut, et le cœur à la bonne place. Toutefois, pour orienter nos destinées, nous devons tenir compte du passé. Nous devons l'existence à une nation dont Léon XIII a pu dire: "La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais". Montrons-nous dignes de notre mère sur les bords du Saint-Laurent. Gardons notre vie propre. Développons-la avec énergie. Cultivons toutes les qualités ancestrales qui nous donnent un caractère particulier. Ainsi, "nous maintiendrons", dit Mgr Pâquet, "sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle; nous l'élèverons, fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations".

Abbé Philippe PERRIER.